



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 58734

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le problème de la pénétration de la violence à l'école. Selon les données mêmes de son ministère, les établissements scolaires du second degré auraient signalé 225 000 déclarations d'incidents par trimestre, soit un net recul par rapport à l'année précédente. Toutefois, les faits graves sont en augmentation de 2,8 %. Parmi ces derniers, il est à noter 900 faits d'agressions sur personnes, et 1 600 actes portant sur les bâtiments. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour enrayer le phénomène inquiétant de la violence à l'école.

Texte de la réponse

Tout en rappelant que le système d'information statistique français en matière de violences scolaires est actuellement unique au monde, il mesure - comme l'indique M. le député lui-même - que les dispositions déjà prises ont permis de commencer à « enrayer le phénomène ». Encore faut-il ajouter que des statistiques au niveau national ne permettent pas de mesurer les progrès considérables réalisés dans certaines académies. Il faut admettre cependant que ce phénomène de violence à l'école n'est pas propre à la France et que l'étude des situations dans les différents pays et les mesures qui y sont mises en oeuvre montrent bien que l'éradication vers laquelle nous devons tendre n'est atteinte nulle part. Cependant, par une lutte constante, persévérante, et avec la conviction que la violence en milieu scolaire n'est pas une fatalité, de nouveaux progrès peuvent être très raisonnablement escomptés.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58734

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1474

Réponse publiée le : 23 avril 2001, page 2461